

Compte-rendu Comité de Pilotage CDDRA / CTS du Pays de Maurienne 10 mars 2015

Présents : M. DURBET (Président du SPM), MM. GALLIOZ, PROVOST (Vices-Président du SPM), Mme HARS (Vice-Présidente Conseil général, référente du CTS Maurienne), M. CHEMIN (Conseiller régional, rapporteur du CDDRA), M. BACHALARD (Bureau du CLD), M. REMY (Président du Conseil Local de Développement), M. PORTAZ (Conseiller général), Mme De TREGLODE (CG73, SDLE), Mme MENAGE (Région Rhône Alpes- service CDDRA), Mmes SOLER, VINCENDET (Maurienne Tourisme), M. P.Y. ODIN, Mme BUISSART (Fondation FACIM), Mme RAUX (Syndicat du Pays de Maurienne)

Invités : M. BERNARD (Président de la CCMG), M. HUART (Président de la CCHMV), M. MARGUERON (Président de CC. Cœur de Maurienne)

Excusés : M. ARNOUX, CHARVOZ, MARNEZY, RAFFIN (Vices-Président du SPM), M. VAILLAUT (bureau du SPM), M. FITZER (Sous-Préfet de Saint-Jean de Maurienne), M. ROCHETTE (Conseiller régional, Président de la 4C), MM FATIGA, SIMONIAN (Conseillers régionaux)

I. Validation du compte-rendu du 27 janvier 2015

Sans remarque particulière, le compte-rendu du 27 janvier 2015 est approuvé.

II. Examen des règlements attributifs de subvention du volet touristique des contrats de développement du Pays de Maurienne

Marjorie SOLER, chargée de mission « développement touristique » à Maurienne Tourisme vient de prendre ses fonctions au 1^{er} mars en remplacement de Laurence Padeloup.

Suite à l'avenant au CDDRA et à la signature du nouveau CTS volet local avec le Conseil Départemental, Marjorie Soler et Florence Vincendet présentent les nouveaux règlements attributifs de subvention concernant :

- Aide à la mise en place de Schémas Directeur de Randonnée
- Aide à l'aménagement paysager de sentiers de randonnée
- Aide aux gîtes collectifs
- Aide aux musées et aux centres d'interprétation
- Aide aux projets de diversification touristique

D'une manière générale, il est demandé que soit clairement affiché dans chaque règlement les critères liés aux financeurs et ceux du Pays de Maurienne. Ce travail n'a pas pu être réalisé pour le règlement sur les gîtes collectifs faute d'informations précises de la Région. Sur cette même-fiche, à la demande du comité de pilotage, le critère faisant référence à la proximité d'un point noir industriel a été retiré.

Vous trouverez en pièces-jointes l'ensemble des règlements attributifs modifiés suite au comité de pilotage.

III. Présentation du projet des « Chemins de l'Hydroélectricité » par P.Y ODIN et M. BUISSART de la Fondation Facim

Les éléments de la FACIM, présentés lors du comité de pilotage sont consultables sur le lien suivant :

<http://www.maurienne.fr/pdf/culture-patrimoine/Chemins%20de%20l%20hydro%20C3%A9lectricit%C3%A9%20en%20Maurienne%20-%20Fondation%20Facim%20-%20Copil%20CDDRA%20Maurienne%2020%20mars%202015.pdf>

IV. Validation des dossiers de demande de subvention

► Acquisition de Vélos à Assistance Electrique

Cf fiche action CDDRA/CTS : Soutenir les modes de transports collectifs, alternatifs et adaptés

Descriptif : Dans le cadre du développement de son offre touristique, la Communauté de Communes Porte de Maurienne met en œuvre quatre itinéraires thématiques « Cœur de Village ». Le Vélo à assistance électrique représente une opportunité pour faire vivre ces itinéraires en offrant une découverte active et douce du territoire. Ces VAE seront également mis à la disposition de la population locale comme une alternative à la voiture pour l'accessibilité aux services, au travail, pour les balades...

Un partenariat public-privé avec 2 prestataires du territoire sera mis en place pour assurer la location des vélos et leur entretien.

Bénéficiaire : Communauté de Communes Porte de Maurienne

Financement : pour l'achat de 4 VAE et accessoires

Budget prévisionnel TTC	9 701 €	
CTS – Volet local	2 500 €	25%
Autofinancement	7 201 €	75%

Indicateurs d'évaluation :

- Nombre de journées de location
- Fréquentation des itinéraires thématiques

Avis : Favorable

Remarque : Ce type de projet peut à la fois satisfaire une clientèle touristique et les habitants. Le comité de pilotage donne un avis favorable à titre expérimental et sera attentif aux résultats.

► Projet Cyclo 2015

Cf fiche action 2.3.1 CDDRA/CTS : Opération collective de modernisation de l'artisanat, du commerce et des services / objectif : Asseoir l'attractivité résidentielle de la Maurienne

Descriptif : La Maurienne va accueillir plusieurs étapes du Tour de France dans l'été 2015. Les acteurs économiques de la vallée souhaitent s'emparer de ces événements exceptionnels et décliner des actions autour de ce thème :

- Des supports de communication à l'échelle de la vallée (affiches, cartes postales, sets de table)
- Déclinaison de pré-enseignes sur le thème du cyclo
- Des actions en direction de la population locale : décoration de vélos, concours de dessins, braderies, brocantes...

Le GPCM porte le dossier pour l'ensemble des Unions des Commerçants et Artisans de la vallée qui a pour objectifs de mobiliser les professionnels dans une action collective transversale et ainsi valoriser l'offre locale et fidéliser la clientèle.

Bénéficiaire : Groupement des Professionnels du canton de Modane (GPCM)

Financement :

Budget prévisionnel HT	26 241 €	
RRA - CDDRA	5 248 €	20%
CG73 – CTS	5 248 €	20%
Etat – Fisac	6 560 €	25%
Autofinancement	9 185 €	35%

Indicateurs d'évaluation :

- Originalité des actions proposées par les commerçants et artisans
- Nombre et répartition sur le territoire des pré-enseignes
- Articles de presse et spots radio
- Qualité et variétés des supports de communication

Avis : Favorable

Remarque : Le comité de pilotage souligne le portage unique du GPCM pour le compte des UCA de toute la vallée.

► Création d'un observatoire artisanal

Cf fiche action 2.3.1 CDDRA/CTS : Opération collective de modernisation de l'artisanat, du commerce et des services / objectif : Asseoir l'attractivité résidentielle de la Maurienne

Descriptif : Dans un environnement d'aménagement du territoire de plus en plus dépendant des outils réglementaires que sont le SCOT et les PLU, il apparaît nécessaire, pour les territoires ruraux qui souhaitent renforcer les économies locales et l'impact de l'économie de proximité sur l'attractivité du territoire, de mettre en place les conditions d'accueil et de développement des TPE.

La création d'un observatoire permettra de bénéficier d'une vision régulière de la conjoncture économique des entreprises artisanales de la vallée de la Maurienne et sera un atout pour les décideurs locaux et le renforcement de leur accompagnement.

Cet observatoire intégrera donc :

- La situation des créations et radiations de l'année, le nombre d'entreprises selon leur localisation géographique et l'âge des chefs d'entreprises artisanales
- L'analyse et l'observation de la situation des entreprises artisanales en termes de finances, de foncier et de Ressources Humaines
- Un système de veille trimestrielle des entreprises en tension (transmission, main-d'œuvre)

Bénéficiaire : Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Savoie

Financement :

Budget prévisionnel TTC	13 600 €	
RRA - CDDRA	5 440 €	40%
Etat – Fisac	2 720 €	20%
Autofinancement	5 440 €	40%

Indicateurs d'évaluation :

- Cartographie de l'artisanat local
- Etat des lieux de l'immobilier artisanal
- Analyse des besoins fonciers et immobiliers
- Note de conjoncture de l'artisanat Maurienne

Avis : le dossier est ajourné pour demande d'informations complémentaires sur les points suivants :

- Eclaircir le portage de l'opération et ce qui relève des missions régaliennes de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat sur ce type d'outil,
- Préciser quel sera le suivi et l'organisation de l'utilisation des données dans l'optique du maintien de l'observatoire dans la durée.

► **Création d'une maison de santé pluridisciplinaire à Saint Michel de Maurienne**

Cf. fiche-action 4.3 « Soutien à la création de maisons de santé pluridisciplinaire »

Descriptif :

Afin de lutter contre la désertification rurale des professionnels de santé, favoriser leur maintien sur le canton et répondre à l'évolution des modes d'exercice de leurs professions, la Communauté de Communes Maurienne Galibier a décidé la réalisation d'une maison de santé pluridisciplinaire.

Ce projet s'inscrit dans une opération de restructuration globale du cœur de ville de St-Michel de Maurienne.

Les professionnels de santé ont élaboré leur pôle de santé, validé par l'Agence Régionale de Santé. Il regroupe : deux médecins généralistes, deux infirmiers et trois kinésithérapeutes. Ils se sont d'ores et déjà constitués en une Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires (SISA), nouvelle forme juridique adaptée aux besoins et attentes des professionnels de santé exerçant au sein des maisons de santé.

L'opération porte sur 2 niveaux :

- 1^{er} plateau en rez de chaussée : 3 médecins, 2 infirmiers, 2 kinésithérapeutes, accueil, locaux communs et petite salle d'intervention
- 2^{ème} plateau en R+1 : un espace pour les professions médicales et paramédicales (8 bureaux) et un espace dialyse indépendant (AGDUC).

Bénéficiaire : Communauté de Communes Maurienne Galibier

Financement :

Budget prévisionnel HT	1 207 135 €	
RRA - LC	100 000 €	8%
CG73 – CTS	100 000 €	8%
Etat – FNADT	300 000 €	25%
Etat – DETR	200 000 €	17%
Autofinancement	507 135 €	42%

Indicateurs d'évaluation :

- Maintien de la profession médicale
- Amélioration de l'offre de soins

Avis : Favorable

Remarque : ce projet initié depuis plusieurs années marque une très bonne implication des professionnels de santé.

► **Actions en faveur du soutien à la fonction de parents**

Cf. fiche-action 4.4.2 Soutenir les manifestations d'actions sociales

Descriptif : L'augmentation du nombre de familles sans liens familiaux proches, les situations sociales difficiles, l'isolement de certains parents sont autant de constats en faveur de la continuité de l'action en direction des familles. Les professionnels du secteur jeunesse observent de nombreuses situations difficiles : parents démissionnaires, relations avec les enseignants difficiles, intégrations compliquées des enfants dans les accueils de loisirs ...

Afin de rencontrer les familles, de les accrocher et finalement de les accompagner et les impliquer, différents temps conviviaux sont organisés :

- Organisation de temps festifs : ces temps forts attirent un large public et permet de créer le premier contact et d'identifier les familles et ensuite leur proposer de participer à d'autres actions
- Ateliers de parents : accompagnement des parents pour la mise en place des ateliers. Ex : communication au sein de la famille, langage des signes avec les jeunes enfants, découverte de la musique en famille...
- Soirées débats thématiques : sur proposition des parents, intervention de professionnels
- Coin des parents : temps d'échange entre parents avec présence d'un psychologue
- Famille en fête : 3^{ème} édition sur le thème de la prévention des risques domestiques
- Lieu d'Accueil Enfants Parents, Sorties familles, ateliers recettes, pause café...

L'aide sollicitée auprès du CTS concerne l'organisation de temps festifs et conviviaux et le projet Famille En Fête.

Bénéficiaire : Association d'Animation du Canton d'Aiguebelle

Financement :

Budget prévisionnel TTC	19 643 €	
CG73 – CTS VL	8 273 €	42%
CAF	1 500 €	8%
Autofinancement	9 870 €	50%

Indicateurs d'évaluation :

- Nombre de participants
- Nombre de bénévoles impliqués
- Variété des activités proposées
- Implication des familles dans la préparation
- Participation des familles à d'autres actions

Avis : Favorable

Remarque : Pour une meilleure lisibilité du projet « Famille en Fête » à l'échelle de la Maurienne, le comité de pilotage souhaiterait examiner l'ensemble des demandes en même temps. Le dossier de l'AACA permet d'appréhender l'ensemble des actions menées en faveur du soutien à la fonction de parents, ce qui montre la continuité de l'action qui va au-delà du seul projet « Famille en Fête ».

► Renforcer les liens parents-enfants par la création d'une ludothèque itinérante sur l'ensemble du canton de Saint Jean de Maurienne

Cf. fiche-action 4.4.2 Soutenir les manifestations d'actions sociales

Descriptif : L'organisation par l'ACA d'une première soirée jeu en 2012 a rencontré un franc succès et a été plébiscitée à nouveau par les habitants du canton. La création d'une ludothèque permettra de répondre à la demande des habitants et aux objectifs suivants :

- Lutter contre l'isolement en créant de nouveaux espaces de socialisation, de convivialité
- Utiliser le jeu comme support d'appui à la parentalité, support de discussion, support de réflexions sur des thèmes variés
- Renforcer les liens intergénérationnels

Cette ludothèque « itinérante » permettra de décentraliser les animations dans les communes du canton. Un animateur spécifique sera recruté prochainement pour l'organisation des animations et la gestion du fond de jeu.

L'aide sollicitée auprès du CTS concerne l'achat de jeux, les armoires de stockage et les outils de communication

Bénéficiaire : Association Cantonale d'Animation du Canton de Saint Jean de Maurienne

Financement :

Budget prévisionnel TTC	28 887 €	
CG73 – CTS VL	2 300 €	8%
CAF	5 500 €	19%
Etat	9 240 €	32%
REEAP	3 450 €	12%
Coll locales	4 500 €	16%
Autofinancement	3 197 €	11%

La dépense subventionnable s'élève à 5 750 € soit un taux d'intervention départemental de 40%.

Indicateurs d'évaluation :

- Nombre de participants
- Variété des jeux proposés
- Implication des familles

Avis : Dossier ajourné

Remarque : le comité de pilotage souhaite avoir des éléments complémentaires concernant le fonctionnement de la ludothèque et notamment sur les conditions d'accès des associations au fond de jeux. Le plan de financement doit être consolidé et apporter des précisions sur le cadre de la participation des collectivités locales et de l'Etat.

V. Schéma Opérationnel des Services : analyse comparative des offres reçues dans le cadre de la consultation pour l'accompagnement à la réalisation du Schéma.

		ADRETS	Note	Argo&Siloe	Note
METHODOLOGIE (40%)	Diagnostic	Des outils innovants et participatifs avec transfert de compétence + animation des 1er focus : enquête quantitative + focus groupe qualitatif thématique + 7 focus groupe habitant/CC (13 jours)	9	Prposition d'un outil de gestion de projet + conseils sur des outils d'enquêtes en ligne; beaucoup de propositions laissées au choix du maitre d'ouvrage (peu opérationnelles) + exemple d'enquêtes et de méthodes d'animation (3 jours)	6
	Enjeux Orientations	Evaluation comparée d'expériences (gestion d'une BD + Réseau ADRETS) + formalisation de 3 scénarii stratégiques (7 jours)	8	Synthèse du diagnostic par le cabinet (?); Conseil extérieur sur les enjeux et orientations; scénarios éventuels (3 jours)	6
	Programmes d'actions	Transformation d'un scénario en fiches actions (peu argumenté, 2 jours seulement)	3	Benchmark; sélection créative des actions; fiches actions précises (5,5 jours)	7
	Concertation	Une méthode participative, contributive et innovante, assez adaptée à un schéma partenarial avec différentes maîtres d'ouvrage; une proposition d'organisation précise de la démarche (avec des instances proposées); Suivi : 6 jours	9	Une organisation de travail et une gouvernance sommaires et pas très claires (2 séminaires + quelques commissions,...), des modalités de concertation proposées peu précises, co-animation éventuelles des temps forts(?), mais des exemples de méthode d'animation intéressants (4 jours)	5
Total méthodologie (40%)			29		24

Références / Moyens (30%)	Nombreuses références sur leur territoire d'intervention (massif alpin) d'où une proximité avec le contexte Mauriennais, mais peu mises en valeur dans l'offre; des moyens innovants proposés et mis à disposition; pas d'indication sur les intervenants	20	Nombreuses expériences des services au public citées tout au long de la proposition (quelles similitudes avec la Maurienne ?); le cabinet est bien mis en valeur à travers ses références et ses expériences des services au public sur d'autres territoires; on sait qui interviendra (quelle connaissance du territoire ?)	22
Prix / Nbre de jours (30%)	15 000 € pour 28 jours (535 €/j)	27	14 940 € pour 15,5 jours (980 et 880 €/j)	20
Autres commentaires + total général (sur 100)	Une bonne appréhension du contexte, des enjeux territoriaux et des objectifs de l'accompagnement; aide au recrutement de l'animateur proposé et importance de la formation/transfert de compétence	76	Une réponse très complète et argumentée sur le contexte, les objectifs, les expériences et les exemples de méthodologie, mais moins sur le déroulement et l'organisation de la démarche	66

Le comité de pilotage valide l'offre de l'ADRETS. P.L. Rémy souligne le fait de ne pas passer trop de temps sur les besoins pour ne pas être le seul reflet de ce qui s'exprime.

Financement: le plan de financement ci-dessous comprend le poste interne au SPM et l'accompagnement de l'ADRETS

Budget prévisionnel TTC	45 000 €	
CG73 – CTS VL	18 000 €	40%
CDDRA	18 000 €	40%
Autofinancement	9 000 €	20%

VI. Questions diverses

Pas de question diverse.

La prochaine réunion est fixée au lundi 18 mai à 9h, salle 0-1 du centre Louis Armand à Saint Jean de Maurienne.